



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers

Séance du 27 juin 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER
Tél. : 01.34.25.24.26.
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

Avis sur le PLU arrêté de la commune de Chaussy

La commune de Chaussy a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 3 mai 2018. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 27 juin 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- les règles de constructibilité des zones A et N et plus particulièrement sur la possibilité de réaliser des extensions ou annexes des bâtiments d'habitation,
- les STECAL environ 38 ha,
- un emplacement réservé, parking cimetière, 1 400 m²,
- les consommations liées à l'extension de la zone U, 3ha,
- les zones AU, 2,6ha.

La CDPENAF a émis **un avis favorable** avec une recommandation concernant les corrections d'erreurs matérielles dans le règlement.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD